



## CONDITIONS GÉNÉRALES DU PARTENARIAT DE L'OFFICE DE TOURISME ALPILLES EN PROVENCE

### **Article 1 - Préambule**

L'Office de Tourisme Alpilles en Provence souhaite créer une dynamique territoriale en s'appuyant sur les professionnels du tourisme, ambassadeur du territoire. Pour cela, il propose un pack partenaire, régi par convention. Un prestataire qui souscrit au pack devient partenaire de l'Office de Tourisme. Cette validation vaut commande et donnera lieu à facturation.

### **Article 2 : Engagement des partenaires**

#### *2.1 – Engagement de l'Office de Tourisme Alpilles en Provence*

L'Office de Tourisme s'engage à :

- Diffuser les supports d'information du partenaire
- Assurer la présence du partenaire (hors ceux qui ne sont pas admis) sur le site internet de l'Office de Tourisme
- Promouvoir le partenaire, ses actions et animations, prioritairement auprès du public

L'Office de Tourisme pourra refuser l'adhésion en cas de :

- Risque constatés en termes d'hygiène, de sécurité, de qualité d'accueil ou de service ;
- De non remise des justificatifs demandés pour l'adhésion ;
- De non correspondance aux intérêts touristiques de la destination.

#### *2.2 – Engagement du partenaire*

Le Partenaire s'engage à :

- Fournir toutes les informations demandées pour le partenariat
- Informer l'Office de Tourisme toute modification d'activité pouvant entraîner une information erronée vers les visiteurs : changement de tarifs, de coordonnées, de périodes et d'horaires d'ouverture, événements ou fermetures exceptionnelles, de propriétaires...
- Participer à nos enquêtes de satisfaction ;
- Accueillir l'équipe de l'Office de Tourisme souhaitant visiter l'établissement

- Transmettre sa documentation et ses visuels aux formats demandés ;
- Promouvoir la destination « Alpilles en Provence » (pour les partenaires de l'intercommunalité).

### **Article 3 : Durée du partenariat**

À compter de la signature du bon de commande, le partenariat est conclu jusqu'à la fin de l'année civile en cours.

### **Article 4 : Tarif**

L'adhésion au contrat et la signature du bon de commande engage le partenaire à verser la somme stipulée dans le tableau tarifaire du guide du partenariat en fonction de sa catégorie d'activité et de votre localisation (dans l'intercommunalité ou en dehors).

Les tarifs sont annoncés net de taxes.

### **Article 5 : Annulation du Partenariat**

Le partenariat se trouvera suspendue ou annulée de plein droit :

Dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.

En cas de réclamations graves et remarques récurrentes (en terme d'hygiène, de sécurité, d'accueil, de services annoncés défectueux, non conforme ou absents) et sans action d'amélioration constatée ;

En cas de non-paiement dans les délais indiqués sur la facturation.

### **Article 6 : Protection des données à caractère personnel**

Dans le cadre du partenariat, l'Office de Tourisme Alpilles en Provence exploite des données à caractère personnel.

A ce titre, l'Office de Tourisme collecte les données suivantes :

- Les données relatives à l'identité : civilité, nom, prénom, adresse, numéros de téléphone (fixe et/ou mobile), adresse de courrier électronique, catégorie socioprofessionnelle.
- Les données relatives aux règlements des factures : numéro de chèque, relevé d'identité bancaire.
- Les données relatives au partenariat : photos, réseaux sociaux.

La collecte de ces données personnelles est indispensable à l'exécution contractuelle et en cas de refus de les communiquer, le partenaire s'expose à des difficultés d'exécution du contrat qui ne pourront donner lieu à l'engagement de la responsabilité de l'Office de Tourisme.

Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer l'exécution du partenariat dans le cadre de la conclusion du contrat, sur la base du consentement du futur partenaire. Ces données ne sont utilisées que pour les finalités auxquelles le partenaire a consenti.

Plus précisément, les finalités sont les suivantes :

- Présence de votre établissement dans une ou plusieurs de nos brochures (hébergement, restaurants & commerces, loisirs & activités).
- Présence de votre établissement sur notre site internet [www.alpillesenprovence.com](http://www.alpillesenprovence.com) qui implique votre présence sur la base de données Apidae et le site de Myprovence.com.
- Promotion de votre établissement auprès des visiteurs.
- Distribution de vos flyers aux visiteurs.
- Possible prise de contact avec le Service Groupes de l'Office de Tourisme Alpilles en Provence.

### **Personnes autorisées à accéder aux données**

Les personnes autorisées à accéder aux données collectées au sein de l'Office de Tourisme sont les suivantes : les salariés de l'Office de Tourisme et le sous-traitant (Apidae) participant à la réalisation du partenariat.

### **Conservation des données**

Ces données à caractère personnel collectées sont conservées pendant 3 ans (pour le partenariat papier)

## 1. Définitions

Les termes commençant par une majuscule dans le présent document ont la signification indiquée ci-après.

« **Conditions** » désigne les présentes conditions d'adhésion au référencement et à la rediffusion d'Offres Touristiques sur la Base Apidae.

« **Données** » désignent toutes les informations contenues dans une Offre Touristique, que ces informations soient protégées ou non par différents droits de propriété intellectuelle ou de la personnalité, quels qu'en soient la nature (texte, photo, vidéo, sons ...) et l'objet.

« **Réseau Apidae** » : le réseau Apidae est constitué d'un ensemble de structures juridiques (entreprises, associations, collectivités territoriales...), liées par un ensemble de conventions, et qui mettent en commun des moyens financiers et humains, pour constituer une base de données commune, et proposer des outils et des services à tous ses membres, afin de permettre à chacun d'être plus performant dans ses stratégies numériques et ses métiers.

« **Membre contributeur** » : désigne un « membre » du réseau Apidae qui a des droits nécessaires, par convention, pour créer, enrichir, modifier, valider, supprimer ... les données touristiques hébergées dans la base Apidae.

« **Base Apidae** » : désigne la base de données, co-propriété des contributeurs du Réseau Apidae, qui recense les Offres Touristiques.

« **Diffuseur** » désigne une personne physique ou morale autorisée par le Réseau Apidae à rediffuser les Offres Touristiques de la Base Apidae.

« **Plateforme Apidae** » : désigne la plateforme web depuis laquelle la Base Apidae est accessible en ligne.

« **Offre Touristique** » désigne une fiche d'information touristique ou de loisirs (Fête, manifestation, restaurant, hébergement, activité, équipement de loisirs, patrimoine culturel, naturel)

## 2. Objet

Les présentes Conditions ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Référencé d'une part autorise le Membre Apidae à faire référencer son Offre Touristique sur la Base Apidae du Réseau Apidae afin que la rendre consultable en ligne et, d'autre part, que son Offre Touristique soit rediffusée par tout Diffuseur auprès de tout public susceptible d'être intéressé.

## 3. Durée et Résiliation

Les présentes Conditions sont conclues pour une durée indéterminée.

Chacune des Parties pourra les résilier à tout moment, moyennant un préavis d'un mois et ce notamment afin de permettre au Membre Apidae de faire déréférencer de la Base Apidae l'Offre Touristique du Référencé. Le Membre Apidae reconnaît et accepte que toute diffusion d'une Offre Touristique réalisée ou initiée par un Diffuseur avant ou pendant la période du préavis précitée ne sera pas concernée par la résiliation. L'extinction des présentes Conditions, quelle qu'en soit la cause, n'entraînera pas la résiliation des licences de droits sur les Données éventuellement accordés qui se perpétueront conformément à leur propre durée.

## 4. Coût

Sauf convention exprès contraire, le référencement de l'Offre Touristique sur la Base Apidae est effectué à titre gratuit par le Membre Apidae. Les coûts de fonctionnement des services de la Plateforme Apidae sont pris en charge par le Réseau Apidae.

De façon générale, le Référencé renonce à demander tout paiement en contrepartie du référencement et de la rediffusion de son Offre Touristique.

## **5. Obligation générale de moyens**

Dans le cadre des présentes Conditions, le Référencé reconnaît et accepte que le Membre Apidae ne pourra être tenu qu'à une obligation de moyens concernant leur exécution, dans le cadre des conditions indiquées par le Membre Apidae. Le Membre Apidae fera notamment ses meilleurs efforts pour référencer sur la Base Apidae l'Offre Touristique du Référencé conformément aux indications qui lui auront été fournies par lui.

Le Référencé accepte et reconnaît que le référencement de son Offre Touristique ne crée aucune obligation de disponibilité continue, d'accessibilité et d'actualisation des informations de son Offre Touristique sur la Base Apidae.

## **6. Référencement**

Le Référencé autorise le Membre Apidae à faire référencer son Offre Touristique sur la Base Apidae. L'Offre Touristique pourra notamment être consultée par toute personne accédant en ligne à la Plateforme Apidae.

Le Membre Apidae pourra également référencer les Offres Touristiques dans ses locaux et dans ses différents supports de communication (et notamment ses brochures et dépliants d'information touristique, sur ses différents Sites Internet, etc.).

## **7. Rediffusion**

Le Référencé reconnaît et accepte que le référencement de son Offre Touristique sur la Base Apidae a pour objet de permettre aux Diffuseurs de rediffuser les Offres Touristiques sur tout support de leur choix.

Les Diffuseurs sont seuls responsables de la réutilisation des Offres Touristiques qu'ils font. En conséquence, le Référencé reconnaît et accepte qu'en aucune manière, le Membre Apidae, les membres du Réseau Apidae ne pourront être tenus pour responsables, individuellement ou conjointement.

## **8. Mise à jour d'une Offre Touristique**

Il incombe seul au Référencé de s'assurer que l'Offre touristique référencée sur la Base Apidae contient des informations actualisées et véridiques. En cas de constatation d'informations erronées, le Référencé informera le Membre Apidae par écrit. Le Membre Apidae disposera alors d'un délai raisonnable d'un mois pour procéder à la mise à jour des informations signalées comme erronées sur la Base Apidae.

A sa seule discrétion et à intervalle de son choix, le Membre Apidae pourra mener des campagnes d'actualisation des Offres touristiques auprès du Référencé.

## **9. Propriété Intellectuelle**

Dans le cas où l'Offre Touristique intégrerait des œuvres protégées par le droit d'auteur (Données), le Référencé concède à titre non exclusif, ou garantit être autorisé à concéder, une licence d'exploitation sur ces œuvres selon les termes et conditions définis en annexe 2 des présentes Conditions. Cette licence s'appliquera à toute Offre Touristique que le

Référencé pourra fournir au Membre Apidae, ce que le Référencé accepte expressément. Le Référencé est et demeure responsable des Offres Touristiques et de leur contenu qu'il fournit au Membre Contributeur pour être référencé et diffusé sur la Plateforme Apidae.

#### **10. Droit à l'image**

Dans le cas où l'Offre Touristique intégrerait des éléments protégés par le droit à l'image, qu'il concerne une personne ou un bien, le Référencé concède à titre non exclusif, ou garanti être autorisé à concéder, le droit de reproduire, adapter, modifier, tronquer et à diffuser les éléments protégés par le droit à l'image selon les termes et conditions définis en annexe 3 des présentes Conditions

#### **11. Données personnelles**

Dans le cas où l'Offre Touristique intégrerait des données à caractère personnel du Référencé, celles-ci seront traitées conformément aux informations figurant en annexe 1 des présentes.

Cette annexe s'appliquera également au traitement de données à caractère personnel fourni par le Référencé mais concernant des personnes physiques tierces à la signature des présentes Conditions. Dans cette dernière hypothèse, le Référencé garantit le Membre Apidae qu'il informera sans délai les personnes concernées et ce dans un délai maximal d'un mois.

Le Référencé reconnaît et accepte que l'annexe 1 des présentes l'informe uniquement des traitements qui sont réalisés par le Membre Apidae ainsi que par les membres du Réseau Apidae, copropriétaires de la Base Apidae. En conséquence, ce document ne s'applique pas aux Diffuseurs des Offres Touristiques qui demeurent responsables de leurs propres traitements et demeurent individuellement obligés d'en informer les personnes concernées.

#### **12. Exclusion et limitation de responsabilité**

Le Membre Apidae exclut toute responsabilité à quelque titre que ce soit pour les dommages indirects tels que manque à gagner, préjudice commercial ou financier, conséquence du recours de tiers ou perte trouvant leur origine ou étant la conséquence des présentes Conditions, quand bien même le Membre Apidae en aurait été préalablement avisée ou en aurait eu connaissance, ainsi que des dommages causés à des personnes ou à des biens distincts de l'objet des présentes Conditions.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où la responsabilité du Membre Apidae serait retenue à quelque titre que ce soit, le montant total des indemnités que le Membre Apidae pourrait être amenée à verser au Référencé ne pourra excéder la somme versée au Membre Apidae [ou] la somme de 100 € et ce, quel que soit le fondement juridique de la réclamation et la procédure employée pour la faire aboutir.

Toute action en responsabilité devra être engagée par le Référencé dans un délai d'un an à compter de la survenance du dommage, sauf à ce que celle-ci soit réputée être prescrite entre les Parties.

#### **13. Annexes**

Les présentes Conditions se composent des annexes suivantes :

Annexe 1) Charte Données Personnelles

Annexe 2) Propriété intellectuelle

Annexe 3) Droit à l'image

## Annexe 1. Charte Données Personnelles

### 1. Qui est responsable de traitement de la Base Apidae ?

La Base Apidae est une base de données touristique produite par l'ensemble des membres du Réseau Apidae qui en sont les copropriétaires.

Les responsables de traitement de la Base Apidae sont l'ensemble des membres du Réseau Apidae qui sont chacun des responsables conjoints de traitement. En tant que Membre Apidae, Nous sommes donc l'un des responsables conjoints des traitements de données qui sont expliqués dans la présente Charte.

Les Diffuseurs ne sont pas responsables de traitement de la Base Apidae. Chaque Diffuseur en tant que destinataire, est seul responsable des propres traitements qu'il effectue lorsqu'il rediffuse les Offres Touristiques pour ses propres besoins. Le Membre Apidae et les membres du Réseau Apidae ne sont pas responsables des traitements qu'effectuent les Diffuseurs qui rediffusent les Offres Touristiques.

### 2. Comment puis-je vous contacter ?

Si vous avez une question concernant le traitement de vos données personnelles ou si vous souhaitez exercer vos droits, vous pouvez :

Nous contacter :

Contact : Mme ESTEVEZ Jessica  
Par courrier : Office de Tourisme  
Place Jean Jaurès  
13210 Saint-Rémy-de-Provence  
Par téléphone : 04 90 92 05 22  
Par email : [web@alpillesenprovence.com](mailto:web@alpillesenprovence.com)

La protection de vos informations est importante pour nous. C'est pourquoi Nous avons désigné un délégué à la protection des données. C'est la personne la plus apte pour répondre à toutes vos questions relatives aux données personnelles. Vous pouvez contacter notre délégué aux coordonnées suivantes :

Contact : M. PONSON Éric  
Courrier : Communauté de Communes Vallée des Baux-Alpilles  
Avenue des Joncades Basses  
13210 Saint-Rémy-de-Provence  
Téléphone : 04 90 54 54 20  
Email : [eric.ponson@ccvba.fr](mailto:eric.ponson@ccvba.fr)

### 3. Quelles informations collectez-vous ?

Nous collectons les informations que vous nous fournissez lorsque vous remplissez une fiche de renseignement d'une Offre Touristique.

Ces informations peuvent notamment concerner :

- votre identité (votre nom et votre prénom) ;
- vos coordonnées (un numéro de téléphone, un email, une adresse postale) ;
- votre fonction (votre qualité, votre fonction professionnelle) ;
- et également toute autre information que vous pouvez fournir dans une Offre Touristique et qui constitue une donnée à caractère personnel.

Si certaines informations sont obligatoires à nous fournir, nous vous l'indiquerons sur le formulaire de collecte (avec un \*) et vous expliquerons pourquoi nous en avons besoin.

#### 4. Pourquoi utilisez-vous mes informations ?

Nous utilisons vos informations car nous avons un intérêt légitime à le faire et que Nous considérons que ces utilisations ne nuisent pas à vos droits et libertés :

- Référencement, diffusion et promotion des Offres Touristiques et de leur point de contact sur la Plateforme Apidae ;
- Gestion administrative des Offres Touristiques et de leur point de contact : campagne de vérification / d'actualisation des informations contenues dans les Offres Touristiques ;
- Communication d'actualités concernant la Plateforme Apidae, le Réseau Apidae, la gestion de vos Offres Touristiques par le Membre Apidae.

Les informations que nous collectons dans la Base Apidae sont nécessaires à tous les membres du réseau Apidae pour communiquer vos Offres Touristiques et les diffuser auprès de tout public intéressé ou à la recherche d'informations touristiques. Cette diffusion s'inscrit dans une mission de service public de valorisation du territoire touristique concerné et profite à la société de façon générale, qu'il s'agisse des acteurs économiques du tourisme aussi bien que des citoyens qui recherchent de l'information touristique. Par exemple, votre nom et vos coordonnées peuvent être nécessaires pour que le public vous contacte, pour effectuer une réservation, obtenir des informations complémentaires sur vos Offres Touristiques. Parce que ces informations sont le plus souvent des informations que vous rendez publiques et/ou qu'il s'agit d'informations en lien avec une activité associative, commerciale ou professionnelle, nous considérons que leur utilisation et leur diffusion ne porte pas atteinte à vos droits et libertés.

#### 5. Pendant combien de temps conservez-vous mes informations ?

Aussi longtemps que l'Offre Touristique existe, sous réserve que le Membre Apidae ne l'ait pas déréférencé ou que le Membre Apidae n'ait pas obtenu de réponses à trois campagnes de mise à jour annuelles.

#### 6. A qui sont communiquées mes informations ?

Les informations sont liées aux Offres Touristiques que nous référençons sur la Base Apidae. Par conséquent, vos informations seront communiquées :



- Aux membres composant le Réseau Apidae (tels que des offices de tourisme, des comités départementaux du tourisme, des comités régionaux de tourisme, des agences de développement touristique, etc.) qui animent la Base Apidae ;
- Au public qui consulte les Offres Touristiques référencées sur la Base Apidae, par exemple via la Plateforme Apidae ;
- Aux Diffuseurs qui accèdent aux Offres Touristiques de la Base Apidae pour les rediffuser.
- A tous les autres utilisateurs autorisés à consulter la Base Apidae.
- Aux autorités administratives ou judiciaires en cas de réquisition ou d'injonction légitime de leur part

Vos informations seront également amenées à être communiqués à nos sous-traitants techniques, tels que nos prestataires informatiques qui hébergent, réparent et mettent à jour les serveurs de la Base Apidae.

#### 7. Où sont stockées mes informations ?

La Base Apidae est hébergée sur des serveurs situés au sein de l'Union européenne.

#### 8. Quels sont mes droits ?

**Droit d'accès** : Vous pouvez nous demander d'accéder à toutes les informations que nous détenons sur vous.

**Droit de rectification** : Vous pouvez nous demander de corriger vos informations.

**Droit d'opposition** : Vous pouvez nous demander d'arrêter d'utiliser vos informations lorsque nous le faisons en raison d'un intérêt légitime.

**Droit à l'effacement** : Vous pouvez nous demander de supprimer vos informations ou que nous arrêtions de les utiliser.

**Droit à la limitation** : Vous pouvez nous demander de verrouiller l'utilisation de vos informations c'est-à-dire de les conserver provisoirement mais de cesser de les utiliser.

**Droit d'introduire une réclamation** : Vous pouvez vous plaindre devant l'autorité chargée de protéger les données personnelles (en France, la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)) si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.

#### 9. Comment exercer mes droits ?

Pour exercer vos droits, contactez-nous aux coordonnées qui figurent à l'article 2 de la Charte.

Nous ferons tout notre possible pour vous répondre dans un délai d'un mois.

Il arrive parfois que nous ne pourrions pas accepter une demande car le droit ne s'applique pas : nous vous l'expliquerons.

Nous pourrions aussi être amenés à vous demander un justificatif d'identité pour être certain qu'il s'agit bien de vous.

## **Annexe 2. Propriété Intellectuelle**

### Article 1. Droits de propriété industrielle

#### *1.1. Droit des marques*

Dans le cas où les Données intègreraient une marque en vigueur, le Référencé concède au Membre Apidae une licence d'exploitation avec droit de sous-licence à titre non exclusif de ladite marque pour l'ensemble des produits et services visés par celle-ci.

#### *1.2 Droit des dessins et modèles*

Dans le cas où les Données intègreraient un dessin ou modèle en vigueur, le Référencé concède au Membre Apidae une licence d'exploitation avec droit de sous-licence à titre non exclusif du dessin/modèle intégré aux Données. Cette licence d'exploitation comprend notamment le droit de reproduire le dessin/modèle protégé sur tous supports et de diffuser cette reproduction par tous moyens.

#### *1.3 Limitations*

Le Membre Apidae s'engage à respecter les droits du Référencé sur sa marque ou son dessin/modèle et à faire respecter ceux-ci à ses sous-licenciés.

Il s'engage en particulier à :

- ne pas utiliser la marque pour d'autres fins que celles de l'exploitation de la Donnée ;
- ne pas associer la marque ou le dessin/modèle à des produits ou à un contexte portant atteinte à l'image de ceux-ci.

Dans tous les cas, il s'engage à retirer immédiatement de tous ses supports de diffusion la référence à une marque ou un dessin/modèle sur demande du Référencé.

Le Membre Apidae s'engage également à informer ses sous-licenciés de la demande de retrait.

#### *1.4. Signes distinctifs*

Dans le cas où les Données transférées au Membre Apidae feraient expressément référence à une enseigne, dénomination sociale, nom commercial, nom de domaine que le Référencé exploite, ce dernier autorise expressément le Membre Apidae à reproduire le(s) signe(s) distinctif(s) et à en assurer la diffusion sur différents supports.

### Article 2. Droits d'auteur

Dans le cas où les Données transmises par le Référencé au Membre Apidae seraient couvertes par des droits d'auteur :

Le Référencé cède à titre non exclusif les droits d'exploitation attachés aux Données, c'est à dire les droits de reproduction, de représentation, de traduction, d'utilisations secondaires et dérivées des Données tels que ces droits sont définis à la présente annexe.

D'une manière générale, la présente cession aura pour effet de conférer au Membre Apidae tous les droits patrimoniaux d'auteur tels que ces droits sont protégés par la législation

française, européenne et en général internationale, actuelle ou future et notamment le droit de conclure tous contrats utiles à l'exploitation des Données.

Le Référencé autorise expressément le Membre Apidae à traduire ses Données et à les modifier en cas de nécessité pour leur traitement dans des bases de données et leur exploitation future, sous réserve du respect de ses droits moraux.

### Article 3. Domaine de la cession des droits

L'ensemble des droits concédés sur les Données est limité au domaine d'activité du Cessionnaire, c'est-à-dire la promotion du tourisme dans les territoires géographiques couverts par Apidae spécialement sur les réseaux de communication ouverts de type internet, ou de tout outil ou média promotionnel de son choix, la professionnalisation et la promotion des acteurs du tourisme et de leur offre.

### Article 4. Territoire

Les droits concédés sur les différents éléments susceptibles de figurer dans les Données le sont pour le monde entier.

### Article 5. Durée

Les droits attachés aux Données sont concédés par le Référencé pour une durée égale à la durée d'existence desdits droits ou de protection des Données par la loi.

### Article 6. Garantie

Le Référencé garantit qu'il est bien titulaire des droits cédés en vertu du présent contrat et garantit le Membre Apidae contre tous troubles, revendications et évictions quelconques relatifs aux Données. Il lui garantit l'exercice paisible des droits cédés dans les présentes.

Le Référencé garantit le Membre Apidae qu'aucun élément des Données n'enfreint les textes en vigueur et/ou les droits des tiers, notamment les textes relatifs à la contrefaçon, la concurrence déloyale, la diffamation, susceptibles de troubler l'exploitation paisible des Données.

Le Référencé s'engage également à ne pas contester l'étendue des droits concédés au Membre Apidae et garantit ce dernier contre toute éviction de son fait personnel.

Par conséquent, le Référencé s'abstiendra d'engager contre le Membre Apidae et ses ayants-droit ou ayants-cause toute action en justice relative aux Données.

### Article 7. Contrepartie financière

Les droits concédés par le Référencé sur les Données transmises le sont à titre gratuit.

### Article 8. Etendue des droits d'auteur cédés

1) Le droit de reproduction comporte :

— le droit d'enregistrer ou de faire enregistrer les Données sur tous supports mécaniques, optiques, magnétiques, électroniques connus ou inconnus à ce jour, et par tous

procédés, analogiques ou numériques connus ou inconnus à ce jour, dans toutes les définitions et en tous formats ;

— le droit d'établir et/ou de faire établir en tel nombre qu'il plaira au Membre Apidae ou à ses ayants droit, un ou plusieurs originaux, des doubles et/ou copies des Données, de leurs traductions en tous formats, sur tous supports mécaniques, optiques, magnétiques, électroniques connus ou inconnus à ce jour, et par tous procédés, analogiques ou numériques connus ou inconnus à ce jour, dans toutes les définitions et en tous formats à partir des enregistrements ci-dessus ;

— le droit de mettre ou de faire mettre en circulation les Données, doubles, traductions et/ou copies, pour la promotion, la vente, le prêt pour l'usage public et l'usage privé du public, et en général pour toute communication au public par les modes d'exploitation prévus aux paragraphes suivants ;

— le droit de numériser les Données, de mettre en mémoire sur tout support, de moduler, compresser et décompresser ou d'utiliser tous autres procédés techniques de même nature à l'égard des Données numérisées, pour les besoins de leur stockage, transfert et/ou exploitation ;

— sous réserve du respect des droits moraux, le droit de traduire, de modifier les Données en vue de leur traitement dans des bases de données, ces modifications ne pouvant en aucun cas altérer la qualité et le fond des informations transmises mais visant simplement à assurer la cohérence du contenu des bases de données et des supports de communication.

Ces modifications peuvent consister notamment en la modification de formats d'image, de textes, ou de présentations.

2) Le droit de représentation comporte notamment :

— le droit de diffuser les Données sur tout support papier ou numérique dans des publicités, sites internet, affiches, journaux, magazines, livres, documentation interne (cette liste étant indicative et non limitative) ;

— le droit de diffuser les Données par tous procédés connus ou non connus à ce jour ;

3) Le droit d'utilisation secondaire des Données comporte notamment :

— le droit d'autoriser la reproduction, la représentation, la publication et l'édition de tout extrait ou fragment des Données, en vue d'une exploitation par tous procédés et sur tous supports y compris pour les besoins de la promotion ou la publicité ;

— le droit d'incorporer les Données en tout ou partie dans une ou plusieurs bases de données.

### **Annexe 3. Droit à l'image**

La présente annexe a pour objet la cession au profit du Membre Apidae des droits portant sur l'image du Référencé, sur l'image de tous biens sur lesquels il détient un droit à l'image ainsi que sur l'image de toute personne pour laquelle il est en mesure d'exercer un tel droit à l'image.

#### **Article 1. Cession des droits à l'image**

Le Référencé déclare céder, pour le monde entier, à titre non exclusif, à titre gracieux et pour une durée illimitée les droits de reproduire, adapter, modifier, tronquer et diffuser la (les) photographie(s)/images sur lesquelles il détient personnellement un droit à l'image ou a le pouvoir d'exercer un tel droit, ce, par tout moyen et notamment numérique et sur tout support, dans le domaine d'activité du Membre Apidae, c'est-à-dire la promotion du tourisme dans les territoires géographiques couverts par Apidae spécialement sur les réseaux de communication ouverts de type internet, ou de tout outil ou média promotionnel de son choix, la professionnalisation et la promotion des acteurs du tourisme et de leur offre. L'image du Référencé et/ou des autres éléments ou personnes ci-dessus évoqués pourra être associée à des textes, images ou encore dessins en référence avec le tourisme.

#### **Article 2. Publicité / paternité**

L'identité, titres et qualités du titulaire original des droits à l'image seront cités en caractères apparents dans le support intégrant l'image / la photographie protégée et qui est édité ou réalisé sous le contrôle des Parties ou de leurs partenaires.